

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 novembre 2020

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- 1) Accepte l'attribution d'une prime COVID à Mme l'ancienne secrétaire de Mairie pour le travail exceptionnel qu'elle a accompli pendant le premier confinement ;
- 2) Vote l'incorporation de parcelles (F410, E870 et E615) dans le domaine privé de la commune ;
- 3) Accepte la signature de la convention avec la CLAMOUSE ;
- 4) Accepte la décision modificative du budget de l'eau ;
- 5) Reconduit les tarifs eau et assainissement comme suit :

Assainissement

Part fixe (Abonnement annuel) : 42.00 €

Tranche 1 (0 à 120 m<sup>3</sup>) : 0.66 €/m<sup>3</sup>

Tranche 2 (≥ à 121 m<sup>3</sup>) : 0.29 €/m<sup>3</sup>

Nouveau branchement à l'assainissement : 800.00 €

Eau

Part fixe (Abonnement annuel) : 71.00 €

Tranche 1 (0 à 20 m<sup>3</sup>) : 1.51 €/m<sup>3</sup>

Tranche 2 (≥ à 21 m<sup>3</sup>) : 0.79 €/m<sup>3</sup>

- 6) Prend acte de la volonté d'un agent technique de demander sa mutation professionnelle et accepte la convention de service d'accompagnement au recrutement du CDG48 ;

*Le compte-rendu exhaustif de cette réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie*